

en ligne en ligne

BIFAO 28 (1929), p. 103-106

Charles Kuentz

Sur un passage de la stèle de Naucratis: la lecture du signe [. . .]

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

# Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

#### SUR

# UN PASSAGE DE LA STÈLE DE NAUCRATIS : LA LECTURE DU SIGNE ¶

PAR

## M. CHARLES KUENTZ.

- ne saurait être la particule conditionnelle « si », car, après cette protase supposée, rien, dans la suite du texte, ne contient l'apodose attendue. En réalité, \( \) = est mis pour la particule \( \) \( \) L'inverse est beaucoup plus connu : \( \) remplace souvent, à basse époque, la préposition = (3) quand elle se prononce ĕ- (c'est-à-dire à l'état construit, mais non à l'état pronominal ĕróz). Cependant la substitution de = à la particule \( \) n'est pas sans exemples (4) : = (5) « ton cœur est ferme »; \( \) \( \
  - (1) Ä. Z., 38 (1900), p. 132.
  - (2) Le Musée égyptien, I, p. 43.
- (3) BRUGSCH, Gramm. hiérogl., \$ 244, p. 78. LORET, Manuel de langue ég., p. 66, \$ 150, 3°. H. JUNKER, Grammatik der Denderatexte, \$ 21 et 191.
- (4) Erman et Grapow, Wörterbuch der äg. Sprache, I, p. 42, indiquent seul (et non ) comme écriture récente de la particule
- t ne donnent pas de références p. 9\*.
- (5) Annales du Service des Antiquités, XII, p. 85 (ptolémaïque).
- (6) Statue ptolémaïque: Mariette, Mon. divers, pl. 107 = Daressy, Rec. de trav., 15 (1893), p. 154.
  - (7) Traduction Daressy, ibid., p. 155.
- (8) Stèle de Pithom, l. 14 (Brugsch, Ä. Z., 32, 1894, p. 81; Sethe, Urk., II, 93, 16).

(1) Traduction Brugsch, loc. cit. Autres exemples ptolémaïques: Stèle du Satrape, l. 15, 17, 18 (Urk., II, 20, 9; 21, 9; 21, 17); Stèle de Mendès, l. 14, 16, 22 (ibid., 42, 5; 43, 14; 48, 7); Statue de la villa Albani, l. 1 (ibid., 70, 6); Stèle de Pithom, l. 28 (ibid., 105, 6); Décret de Canope, l. 9, 19, 19, 24, 27, 31 (ibid., 131, 1; 139, 3, 4; 142, 12; 145, 2; 148, 9); Caire 22180, J. 13 (ibid., 162, 2); Décret de Memphis, Nobaireh, l. 16, Rosette, l. 5 (ibid., 177, 5; 187, 8); Décret de Philæ, 1. 5, 7 (ibid., 218, 10; 221, 3); H. Junker, Der Auszug der Hathor-Tefnut aus Nubien, p. 31 (Philæ); Die Onuris-Legende, p. 96. De tous ces exemples, le seul où - représente non pas particule mais conjugué avec suffixe, est (Mendès, l. 22). Dans (Satrape, 1. 18), on croirait qu'il y a -= 1 particule, plus onjugué; en copte, on a bien e particule plus une forme conjuguée (EAG-, etc...), mais jamais e plus le présent II eq-.

- (2) Sethe, Urkunden, II, 16, 16; 17, 6; 18, 10, 13, 17; 19, 4.
  - (3) Ibid., 153, 10.
  - (4) Ibid., 17, 9.
  - (5) *Ibid.*, 152, 10.
- (6) Certains textes religieux semblent même employer pour initial dans des mots d'or-

- thographe traditionnelle: Anubis, sarcophage de Bes-en-maut au Louvre, Legrain, Rec. de trav., 15 (1893), p. 16.
- (7) On retrouve le même hyperarchaïsme, par exemple sur la stèle d'Apriès à Mitrahineh, l. 3 et 12 (B. Gunn, Annales du Service des Antiquités, XXVII (1927), p. 217 et 224; cf. p. 219, 225 et 237).
- est un archaïsme non seulement à cause de l'absence du déterminatif (déjà aux Pyramides ud «ordonner; ordre» reçoit souvent , cf. Wiesmann, Ä. Z., 57, 1922, p. 75), mais encore à cause de l'emploi du dans un mot où il avait fait place à (devenu même en ce temps-là); quant à l'absence du syllabique , c'est un hyperarchaïsme dans le goût de l'époque.
- (9) Erman, Æg. Gram.<sup>3</sup>, § 341. Gardiner, Egyptian Grammar, § 68.
- (10) Weill, Les décrets royaux de l'Ancien Empire, pl. I, centre l. 10, gauche col. 4 et 9; pl. Il, droite, bas, col. 4; milieu col. 2; gauche, col. 3; pl. III, 1, droite, l. 3; 2, haut l. 3; p. 41, l. 4 et 8; pl. XII, n° 1.
- (11) F. Ll. Griffith, The Abydos decree of Seti Ist at Nauri (J. E. A., XIII, 1927, 193-208), pl. XLI (l. 30, 55), pl. XLII (l. 82), pl. XLIII (l. 97). Décret de Ramsès III à Éléphantine, l. 9: de Rougé, Inser. hiér., IV, pl. 257 = de Morgan, Catalogue, I, 118, c.

époque<sup>(1)</sup>. On peut donc traduire ici : « (de plus, ) . . . . a ordonné ». Après avoir défini l'objet principal du décret, le souverain passe à une annexe.

- 2° Après ce verbe, il faut un sujet, un substantif désignant le roi : c'est le groupe \ \ qui doit contenir ce sujet. On ne peut songer à lire avec Maspero nhm «délivrer»: d'abord parce que le 💆 est à rattacher au verbe précédent qui ne peut être qu'au temps sdm-n-f; ensuite parce que, dans aucun des exemples que l'on possède de la locution hui-mki(2) « réserver et préserver », « privilégier et protéger, on ne trouve le verbe nhm «sauver»:
- 1. Pépi II : : : : : : Weill, Les décrets royaux de l'Ancien Empire, pl. 3, nº 2 (cf. pl. 8), 2º ligne horiz. (cf. Sethe, Gött. Gel. Anz., 1912, p. 714; Moret, Journal asiatique, XI, vii (1916/I), p. 329).
- gauche, col. 3.
  - 3. Pépi II : ••• 🛴 🕽 Moret, loc. cit., pl. II (face p. 326), col. 3-4.
- 4. Nefr-hotp: RANDALL-MACIVER et MACE, El Amrah and Abydos, pl. 29, l. 1.
- 5. Séti Ier: L., D., III, 140 c; Golénischeff, Rec. de trav., 13, 1890, pl. 2, col. 17.
- 6. Séti Ier : All F. Ll. Griffith, The Abydos decree of Seti Ist at Nauri, J. E. A., XIII, 1927, pl. XL, l. 26.
  - 7. Sous Ramsès II: See Sharpe, Eg. inscr., II, 31, col. 8.
  - 8. Ramsès III : Gellin Grand Pap. Harris, 59, 8.
- 9. Ramsès III 🚣 😩 e 🕽 🖍 💳 😅 e 😭 Pap. Judic. Turin, 3, 3 (Devéria, Mémoires et fragments, II, pl. V).
- 10. Sous Ramsès IX Pap. Abbott, 6, 7 (Select Papyri, II, pl. VI).
- (1) Décret d'Apriès à Mit-Rahineh, l. 2, 5, 7; 10 (B. Gunn, Annales du Service des Antiquités, XXVII (1927), p. 217, 220, 222, 224); ce texte distingue les articles autres que le premier par l'addition de  $\stackrel{\omega}{\rightleftharpoons}$ : in grt ud-n hm-(i).

  (2) Sur le sens de cette locution, cf. Spiegel-

BERG, Varia, XXXVII, Zum Papyrus Abbott (Rec. de trav., 21, 1899, 43-45), et Bemerkung zu HWJ-MJKJ (Rec. de trav., 29, 1907, 55-57); F. Ll. Griffith, J. E. A., XIII, 1927, p. 199, note 13; B. Gunn, Annales du Service des Antiquités, XXVII (1927), p. 222-223.

Bulletin, t. XXVIII.

Le mot à étudier est donc bien | \( \) et non \( \) | \( \) Le trait | rend ici, comme dans \ ama mère " (1. 12) et dans \ ama perfection " (1. 14), le pronom suffixe de la première personne du singulier. Quant à § , ce ne peut être que le mot que nous traduisons par «Majesté», et qui est écrit ailleurs de façon plus normale : 1 devant le n du génitif (l. 1), et 1 devant le suffixe -(l. 2, 7, 8, 13). Cette orthographe alphabétique, unique à ma connaissance. aurait pu être d'un grand secours pour déterminer la lecture du signe 1, dont les deux consonnes ont longtemps été difficiles à deviner. Les inscriptions de la XXVe à la XXXe dynastie, du fait de leurs orthographes parfois alphabétiques (1) (dues sans doute à leur style archaïsant, à l'imitation de l'Ancien Empire, et non au désir d'être plus clair, encore moins à une tendance vers l'alphabétisme complet) donnent la clef de la lecture de certains signes : c'est grâce à elles qu'on a découvert par exemple la valeur (nšm-t) de l'écaille de poisson dans le titre \(\sigma \) \(\sigma \) La lecture \(\hb m\) de l'hiéroglyphe \(\frac{1}{2}\), qu'on est arrivé à préciser peu à peu<sup>(3)</sup>, aurait pu être établie d'un seul coup; en tout cas, si elle faisait encore quelque doute, elle serait définitivement confirmée par la stèle de Naucratis (4).

# CH. KUENTZ.

(2) V. LORET, Recueil de travaux, 38 (1916-1917), p. 62.

(4) Il subsiste néanmoins la possibilité que la racine ait été primitivement trilitère avec une radicale médiane faible : ½m, ½m.

<sup>(3)</sup> A. Erman, Zur ägyptischen Wortforschung (I), p. 9 (Sitz. Kön... Preus. Ak. Berlin, 1907, p. 408). H. Ranke, Zum Lautwerte der Hieroglyphe , Ä. Z., 46 (1909-1910), p. 109-110. V. Loret, La valeur hm du signe , Sphinx, 14 (1910-1911), p. 143-148. H. Junker, Der Auszug der Hathor-Tefnut aus Nubien, 1911, p. 40, note 1.